**Projet de loi 6828 approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 17e reconstitution des ressources de l’Association internationale de développement**

Le projet de loi sous rubrique a comme objet d’actualiser les engagements du Grand-Duché auprès de l’Association internationale de développement (AID), institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Il autorise ainsi le gouvernement à participer à hauteur de 50.402.000 euros à la 17e reconstitution des ressources financières de cette organisation.

Mise en place en 1960, l‘AID accorde des prêts et des dons aux pays en voie de développement et à ceux menacés de surendettement pour supporter des programmes destinés à stimuler leur croissance économique et contribuer au développement des populations les plus démunies.

Sous l’égide de la Banque mondiale, l’AID complémente les actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Les deux organismes partagent le même personnel et le même siège à Washington, et évaluent les projets selon les mêmes normes.

Alors que la BIRD mobilise l’essentiel de ses ressources sur les marchés des capitaux, l’AID dépend largement des contributions des plus riches de ses pays membres. Les pays donateurs se réunissent tous les trois ans pour reconstituer les ressources de l’organisation et passer en revue ses politiques. La période AID 17 déjà en cours, allant de début juillet 2014 à fin juin 2017, met l’accent sur la croissance inclusive et sur la parité homme-femme. Elle cible également les problèmes spécifiques aux Etats fragiles et en relation avec le changement climatique.

L’AID s’est vue octroyer une contribution cumulative du Luxembourg de l’ordre de 278 millions de dollars US depuis sa création. La dernière contribution pour la période AID 16 se chiffrait à 49,69 millions d’euros. Au total, la 17e reconstitution des ressources permettra de lever 52,1 milliards de dollars US, une augmentation de 2,8 milliards (près de 6% de l’enveloppe totale) par rapport à la reconstitution précédente. Au total, 46 pays ont participé à la 17e reconstitution des ressources.

Vu l’importance et les compétences de l’AID, le Luxembourg a annoncé pour sa part qu’il contribuera à hauteur de 50,4 millions d’euros à la 17e reconstitution de cette institution, laquelle accroît sa part de 1,45 million d’euros et la maintient à 0,19% de l’enveloppe globale de l’AID. La contribution s’opère par l’émission d’un bon du trésor et l’impact budgétaire de cette opération se manifeste en tranches couvrant les années 2015 à 2023.